

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U3001 Concevoir et mettre en place des dispositifs d'évaluation			
Ancien Code	PEUN3B01EVAAP	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EUB3010		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Laura MARTELLA (martellal@helha.be) Laure MOULIN (moulinl@helha.be) HELHa Gosselies Virginie CRAPS (crapsv@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Laetitia CAMBIER (cambierl@helha.be) Alessandra CARION (cariona@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à valoriser et responsabiliser les étudiants à travers la mise en place de dispositifs d'évaluation et de régulation des apprentissages, face aux enjeux actuels de l'école.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- 3.5.3 la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation ; cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - 3.5.4 la conception et la mise en oeuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échoue, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- Sous Compétence 3.8 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- 3.8.1 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

Compétence 4 **LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF**

Sous Compétence 4.2 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

- 4.2.1 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même de :

- Distinguer les notions et concepts clés de l'évaluation
- Concevoir des dispositifs d'évaluation formative et positive au service des apprentissages de chaque élève, les mettre en oeuvre et réguler ses pratiques
- Analyser et interpréter des résultats et en dégager des pistes d'actions concrètes
- Identifier les enjeux liés à l'évaluation (entre autres le pilotage par les résultats)

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEUN3B01EVAAPA Concevoir et mettre en place des dispositifs d'évaluation et 60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEUN3B01EVAAPA Concevoir et mettre en place des dispositifs d'évaluation et 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Concevoir et mettre en place des dispositifs d'évaluation et			
Ancien Code	22_PEUN3B01EVAAPA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEUB3011		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laetitia CAMBIER (cambierl@helha.be) Alessandra CARION (cariona@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Sensibiliser les étudiants à la mise en place de dispositifs d'évaluation et de régulation des apprentissages.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Partie pédagogie:

- Initier au principe de l'évaluation au service des apprentissages
- Construcion et utilisation de supports d'observation et d'évaluation à visée formative
- Découverte des pratiques de différenciation pédagogique

Partie sciences:

- Utiliser à bon escient le vocabulaire scientifique lié aux contenus.
- Appliquer et transférer les savoirs et savoir-faire dans diverses situations.
- Utiliser les savoir-faire liés à l'enseignement des sciences et expliquer comment il convient de les développer avec des élèves.
- Analyser, comparer, adapter et/ou concevoir des dispositifs d'apprentissage sur des contenus scientifiques de la M1 à la P2.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Contenus liés à la pédagogie:

- Fontions et formes en évaluation
- Alignement pédagogique
- Régulation des apprentissages
- Différenciation
- Métacognition

Contenus liés à l'enseignement des sciences :

- Démarche d'investigation scientifiques
- Le cahier de traces
- Obstacles à l'apprentissage en lien avec les contenus scientifiques.
- Exploration et analyse de manuels scolaires, d'activités et d'outils.
- La lecture d'écrits en didactique des sciences (par exemple issus de revues en éducation ou de chapitres d'ouvrages) viendra nourrir les contenus et les démarches abordées en cours.

Contenus disciplinaires :
l'air et la météorologie
l'électricité

Démarches d'apprentissage

Lecture, partage/échange par groupes et en collectif.
Mise en pratique
Analyse

Dispositifs d'aide à la réussite

Feedbacks
Questions/réponses

Sources et références

Voir connected

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours, documents de lecture et supports power point

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un travail à réaliser en stage sera demandé (consignes seront données lors des cours et postées sur connected) et les contenus seront évalués lors d'un examen écrit sur base du travail écrit.

La maîtrise des concepts découverts au cours sera nécessaire.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).